

# DOSSIER DE PRESSE

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



## COMPLEMENTS D'INFORMATION AU COMMUNIQUE DU 23 JANVIER 2013 SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires représente pour la FCPE une priorité pour la rentrée 2013 afin que les enfants ne subissent pas une année de plus des rythmes inadaptés à leurs besoins qui provoquent fatigue, anxiété et échec scolaire.

La FCPE 92 salue la volonté du ministère de l'Education nationale de mettre fin à la semaine de quatre jours décriée par tous.

Néanmoins, elle tient à affirmer que les changements proposés à ce jour sont loin de répondre aux attentes des parents, aux besoins des enfants et des enseignants, aux contraintes des partenaires de l'école.

-----

Le projet de décret relatif à l'aménagement du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été présenté au Conseil Supérieur de l'Education le 8 janvier 2013 où il a été rejeté par 23 voix contre 5, 30 abstentions (dont celle de la FCPE) et 14 refus de vote.

Le système scolaire français ne cesse de se dégrader selon les études internationales comme celle de PISA. La réussite de cette réforme sera jugée à l'aune de la baisse du nombre d'enfants qui arrivent aujourd'hui en collège sans maîtriser les apprentissages fondamentaux. L'enjeu est également de permettre aux enfants de **retrouver le plaisir d'apprendre** grâce, entre autre, à des rythmes plus harmonieux.

La FCPE 92 a dénoncé de tout temps la nocivité de la semaine de 4 jours. Dans ce sens, le projet de loi qui se propose de mettre fin à la semaine de 4 jours instauré en 2008 représente une avancée. Mais la FCPE 92 demande plus d'ambition pour l'école.



### DOSSIER DE PRESSE SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La FCPE 92 dénonce l'absence de propositions pour l'amélioration des rythmes scolaires au second degré, grand oublié de ce projet.

La FCPE 92 rappelle que l'organisation annuelle doit être revue en augmentant le nombre de jours de classe, la France étant le pays ayant le nombre de jours travaillés le plus faible dans le monde : 144 jours d'école contre 190 en Finlande et au Royaume Uni, 208 jours d'école en Allemagne.

NOMBRE DE JOURS DE CLASSE SUR L'ANNÉE			
FRANCE	144 jours par	an 1	<b>180 jours par an</b> (avec la réforme)
FINLANDE			190 jours par an
ROYAUME-UN			190 jours par an
ALLEMAGNE			208 jours par an

La durée des vacances d'été doit être diminuée, ce qui n'est malheureusement pas prévu par le projet de loi. La FCPE 92 demande l'alternance de 7 semaines de cours et de 2 semaines de congés, qui correspond au mieux aux besoins de l'enfant et qui n'est hélas pas effective. L'allongement des vacances d'automne portée à 2 semaines en 2012 constitue un progrès que nous saluons mais qu'il faut maintenant confirmer en 2013.

L'organisation hebdomadaire doit se faire sur 4 jours et demi ou 5 jours, en ajoutant le mercredi ou le samedi.

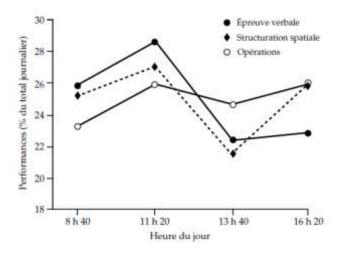




## DOSSIER DE PRESSE SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La FCPE 92 demande un temps scolaire journaliser inférieur à 5H, devoirs compris.

Le respect des pics d'attention des enfants de fin de matinée et de milieu d'après-midi impose un positionnement des apprentissages dits « durs » sur ces pics.



En ce sens, une pause méridienne de 2h30 au minimum doit être instaurée. Cette pause permettra d'offrir aux enfants détente et alternance des activités. Une activité culturelle et sportive sur ce temps apportera à chaque enfant une approche différente des apprentissages et contribuera à la réussite de tous les enfants, y compris ceux qui sont le plus en difficultés scolaires.

La FCPE 92 propose une réforme globale et cohérente. Il ne suffirait pas de changer les horaires sans changer les contenus et l'organisation pédagogique.

Les volumes horaires et le contenu des programmes doivent être cohérents avec le nombre annuel d'heures de temps scolaire et les besoins des enfants.

Pour œuvrer à la réussite de tous les enfants, d'autres méthodes d'apprentissage s'imposent!

Ex: Favoriser le décloisonnement entre les disciplines, développer le travail en petits groupes, adapter le rythme d'apprentissage à la vitesse de chacun, développer des innovations pédagogiques en utilisant les enseignants surnuméraires, maintenir les interventions spécialisées (RASED)...



### DOSSIER DE PRESSE SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Nous voulons dans chaque ville de notre département des projets éducatifs ambitieux et innovants, dans le cadre d'une gouvernance tri-partite éducation nationale, mairie, parents d'élèves.

Ces changements, à la hauteur des enjeux de l'école d'aujourd'hui, sont urgents. Nous appelons à une refondation de l'école dans les villes de notre département à la rentrée 2013, sans attendre 2014.

-----

La FCPE 92 demande que soit construit dans chaque ville de notre département des projets éducatifs ambitieux et innovants, dans le cadre d'une gouvernance tri-partite parents d'élèves, éducation nationale et collectivités locales.

La FCPE 92 demande que les représentants des parents d'élèves soient obligatoirement concertés au niveau local (école et commune) et au niveau départemental avant toute décision relative aux rythmes scolaires.

La FCPE 92 appelle l'ensemble des membres et partenaires de la communauté éducatives (parents, enseignants, collectivités territoriales, élus) à se rassembler pour faire valoir l'intérêt supérieur des élèves, pour le respect et la réussite de chacun d'entre eux, pour mettre en place des projets cohérents, pour une véritable réforme des rythmes scolaires en 2013.